

Le Nouveau CAMPUS



Jan / Fév 94 • 10 F
Nouvelle Série - N° 7

Publication de l'Union Nationale des Étudiants de France

SPÉCIAL MANIF

QU'EST-CE QU'ON DIT ?

MERCI M'SIEUR BAYROU !

N'oubliez pas la monnaie !



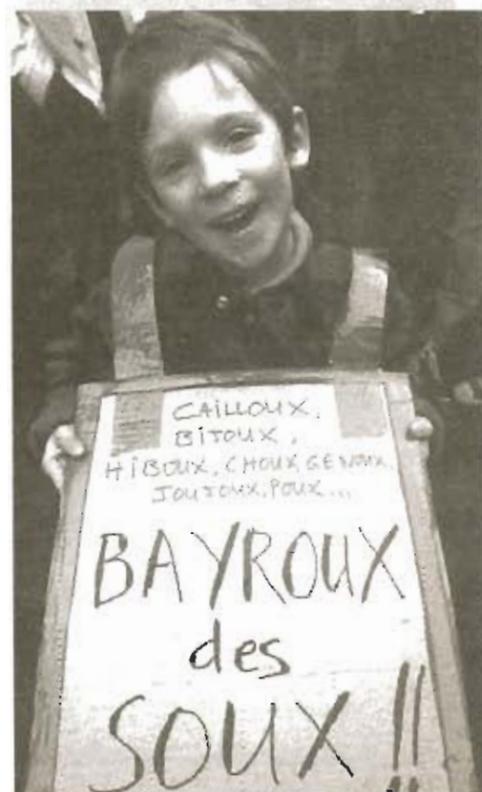
LOGEMENT
droit de Cité

BOURSES
projets du
gouvernement
Attaque frontale

UNIVERSITÉS
Fillon hors-la-loi
Savary

SANTÉ
la MPU, vous
connaissez ?

**BAYROUX
RENVOYÉ À
SES CHERES
ÉTUDES**



PH. P. Nussbaum

PRATIQUE

Les "mercredis juridiques" du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) de Paris. De 14 à 17h, après un exposé et un débat sur un sujet précis, une permanence juridique est tenue par un avocat à la Cour d'Appel de Paris.

le 19 janvier :
LE CONTRAT DE TRAVAIL.
le 2 février :
LES FORMATIONS EN ALTERNANCE.
le 16 février :
SE LOGER, DROITS ET OBLIGATIONS DU LOCATAIRE.
le 2 mars :
LA RÉFORME DU CODE DE LA NATIONALITÉ.

CIDJ

101 quai de Branly
75015 Paris
Tél. : 44.49.12.00

BOUQUINS

La collection "Méthode de Sup"

des Editions d'organisation-Université propose une multitude de petits bouquins pratiques pour acquérir des méthodes de travail efficaces, préparer les examens et s'organiser dans les études.

Seuls problèmes : leur prix, souvent élevés pour nos budgets étudiants et leur cible parfois trop "Grandes Ecoles".

Rapports de stage et mémoires

Faire de son rapport de stage un véritable outil de communication, convaincant et attrayant.

Bruno Camus - 64 F

L'anti-stress de l'étudiant

Pour ceux qui pensent que le confort psychologique est nécessaire à la réussite des études.

JC Dortu - 59 F

Ecrire et publier dans une revue scientifique

Guide pratique pour étudiants de 3^e cycle, chercheurs débutants...

J. Devillard et L. Marco - 98F

CASSE DU STATUT DES UNIVERSITÉS

FILLON PERSISTE



De concert avec le ministère, quelques présidents d'université sont en train de nous concocter un projet Fillon "bis".

Qu'on ne se fasse pas d'illusions, comme les précédents projets, (le dernier en date est le projet Fillon voté en juillet 93 et rejeté le même mois par le Conseil Constitutionnel), le but recherché n'est pas de lutter contre l'échec (45 % des étudiants quittent l'université sans diplôme) ou encore l'amélioration du contenu de nos formations. Rien de tout cela.

Mépris pour les étudiants

Faisant abstraction de ce qu'on pu exprimer les étudiants lors des manifestations du 1^{er} trimestre, Fillon & Cie persistent dans leur volonté de nous imposer une université qui ne répond pas à nos besoins.

Tant d'acharnement peut surprendre !! Nos ministres seraient-ils si sots qu'ils persistent à vouloir nous enfoncer ? Sots, peut être ! Mal intentionnés, sûrement !

Face aux intérêts financiers de quelques grands (sic !) de ce monde, notre avenir, aux yeux de Bayrou, Fillon & Cie n'est que quantité négligeable.

Le projet qui nous est proposé là-dessus est explicite. Il nous propose de transformer les universités en filiales des entreprises locales.

Les universités seraient dirigées par deux conseils : le conseil d'université (C.U, ex C.A) et le conseil d'Orientation (C.O qui remplace le CEVU et le CS).

Ce dernier conseil serait constitué à 72% de personnalités extérieures nommées par arrêtés ministériels pour des périodes de 6 à 9 ans sur proposition du C.O.

Sommet du fonctionnement antidémocratique, nous avons là un conseil qui, non seulement se coopte au trois quarts, mais de plus, est installé dans le très long terme. Seuls les sénateurs font aussi bien ! Conseil qui aura pour mission de définir les orientations en matière de recherche et de formation, mais aussi de définir le contrat d'établissement le budget, et de choisir le président d'université.

Étudiants, ATOSS et enseignants : indésirables !

On assiste là à une perte de fait de l'autonomie, pourtant si chère à M. Fillon, des universités, qui se voient imposer 72% des membres du conseil d'orientation. Ce sont les personnalités extérieures (en clair, le Patronat et ses relais dans les collectivités locales) qui, de fait, vont définir et diriger les orientations pédagogiques et de gestion des universités.

La contrepartie de cette main-mise, c'est la mise à l'écart des étudiants et des personnels de la gestion de l'université. 2 étudiants, 1 représentant ATOSS et 4 enseignants sur les 25 membres du C.O.

A partir de là, ce projet qui est censé améliorer et assouplir le fonctionnement des universités aura pour réelle conséquence :

- 1 - l'intervention directe des personnalités extérieures dans les orientations pédagogique de nos UFR,
- 2 - la mise en place de diplômes régionaux,
- 3 - la perte complète des prérogatives de l'Etat sous le fallacieux prétexte de "qui paye décide".

En clair, comme ce sont les entreprises qui sont censées financer l'université, ce sont elles qui décident.

Ce projet que Fillon va tenter de nous imposer très prochainement, est à l'Enseignement Supérieur ce que la loi Bayrou était aux collèges et aux lycées : il veut instituer la casse du service publique.

Benjamin Richard



DANS LA SÉRIE NOS AMIS LES BETES (ET MÉCHANTS)

Aujourd'hui : le Président de Montpellier II.

"Ils ont choisi des filières courtes et professionnalisées pour entrer rapidement dans la vie active, il n'ont pas à venir ensuite à l'Université. On ne peut pas jouer sur tous les tableaux à la fois" : le président de l'université de Montpellier II, Jean Lagarrigue, a refusé en ces termes l'accès de sa fac à 350 titulaires de BTS et DUT qui voulaient prolonger leurs études. Et puis quoi encore ? Il est bien connu que vouloir se spécialiser, approfondir une formation ou tout simplement choisir une autre voie relève de la prétention la plus outrancière, et pourquoi pas du crime de lèse-orientateur. Poursuivre des études est un droit.

M. Lagarrigue n'en a visiblement pas été informé. Pour remédier à cette lacune, ne pourrait-on pas utiliser la bonne vieille pédagogie du coup de pied au cul ?

FT

Enseignement public/Bayrou = 1-0

Comme une meute de hyènes, c'est à la tombée du jour que le 14 décembre les sénateurs se sont jetés tous crocs dehors sur ce qu'il reste du service public de l'Éducation Nationale.

Sans l'ombre du moindre remords, s'excitant les uns les autres à qui serait le plus zélé dans cette ignoble tâche, ils ont en quelques heures bradé le service public et gravement hypothéqué l'avenir de toute une jeunesse et par là même, de notre pays.

Cette rage de casser le service public n'a d'égal que le mépris qui est affiché face aux besoins et aux exigences de cette jeunesse.

En effet, depuis plusieurs années des centaines de milliers de jeunes et d'étudiants descendent dans la rue pour exiger d'autres conditions de vie et d'étude pour réussir leur formation. Mais la seule réponse que connaît le gouvernement est le mépris.

Mépris pour les conditions dans lesquelles nous tentons d'étudier.

Mépris pour notre avenir, passé en pertes et profits sur l'autel de la rentabilité financière et le

désengagement de l'État.

La révision de la loi Falloux par Bayrou ne faisait qu'accroître la discrimination dont est victime l'Enseignement Public, et les exemples, là où la législation Falloux ne s'appliquait pas (l'Enseignement Supérieur) ou avait été déjà revue (enseignement technique), sont éloquentes. C'est l'implantation de Campus privés à Rennes ou dans les Hauts de Seine, financés par les collectivités locales, et qui n'accueillent que des étudiants dont les parents sont en capacité de déboursier 30 000 F par an.

C'est dans le Secondaire, les entreprises qui, au travers de la taxe d'apprentissage, financent largement le privé, atteignant jusqu'à plus de 8 300 F par élève contre ... 632 F dans le public.

En agissant de la sorte, loin de préserver une "pseudo liberté", le gouvernement favorise la



Ph. P. Nussbaum

remise en question de l'un des acquis essentiels de la démocratie : l'accès pour tous à l'Éducation et l'égalité des chances. Les projets Fillon (juin 93) et Bayrou (déc. 93) ont, certes, été déclarés anticonstitutionnels. Mais au-delà de cet aspect, ils ont fait descendre dans les rues de France des centaines de milliers de personnes, attachées à

un cadre national, juste et démocratique de l'Éducation. Toutefois, les tentatives du gouvernement s'inscrivent dans toute une série de mesures qui remettent en cause le droit à la formation, au travail, à la santé. Le succès de la manif du 17 décembre et celui, plus massif encore, du 16 janvier, constitue un formidable atout pour, dans

les jours et les semaines à venir, mettre en échec la politique de casse du gouvernement.

De la maternelle à l'université, une seule priorité : donner les moyens au service public !

BR

Elections au CROUS

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Devinez quelle est la date que François Fillon attend avec le plus d'appréhension ? Quelle est cette date qui lui fait garder sous le coude des projets qui seraient sans difficulté approuvés par son écrasante majorité à l'Assemblée Nationale.

Cette date, c'est le 27 janvier, jour des élections au CROUS. Ce jour là, à travers toute la France, dans toutes les facs, que l'on soit en BTS, en IUT ou en école vétérinaire, que l'on soit en 1ère année de Bio, en 3ème année de Médecine ou en DEA de Droit, que l'on soit boursier, résident, salarié, rien de tout cela ou les trois à la fois, ce jour là nous aurons la possibilité de nous exprimer sur nos conditions de vie et d'études.

Parce qu'il s'agit de

l'unique scrutin étudiant national, les élections au CROUS sont très importantes et leurs résultats pèseront sur les choix de notre ministre.

L'aide sociale : un enjeu de taille.

Quand l'Enseignement Supérieur accueille plus de deux millions d'étudiants, la question de l'aide sociale devient cruciale. Quand les étudiants sortent par milliers dans la rue pour exiger le maintien de l'ALS, que le ras-le-bol des conditions de vie et d'études est toujours aussi manifeste, on comprend pourquoi Fillon a longuement hésité à fixer la date de ces élections. Elles qui devaient avoir lieu en mars 93, puis en décembre 93, ont été repoussées encore deux fois par la suite, vu

le mouvement sur l'ALS à la rentrée. On a même craint son annulation. Aujourd'hui, le rendez-vous est pris mais l'opération de censure se poursuit massivement.

Entraves au droit d'expression !

Ainsi à Nice, les bureaux de vote ne seront ouverts que de 11h à 15h !! Et sur le CROUS de Versailles, ce sont plusieurs bureaux qui sont supprimés alors qu'ils totalisaient aux dernières élections au CROUS près de 1 000 votants ! Ceci constitue une grave atteinte au droit d'expression des étudiants ! Et ce au moment où le gouvernement reprend l'offensive sur les questions d'aide sociale.

En effet, trois ans après la signature du Plan Social

Étudiant de Jospin par toutes les organisations étudiantes représentatives, excepté l'UNEF, plan qui préconisait les prêts bancaires à la place des bourses (favorisant ainsi un peu plus encore l'endettement des étudiants), Fillon persiste.

Cynisme

Les prêts bancaires à tout prix, c'est ce que propose Serge Poignant, député de la majorité dans un rapport où il écrit : "le prêt peut offrir à l'étudiant l'occasion de se penser en devenir, d'intérioriser l'orientation de son parcours universitaire et par là même, constituer pour lui une aide véritable à l'insertion professionnelle". On pourrait croire à une blague, mais non ! Telle sont les intentions de Fillon. Mais

avant de faire passer ces projets, le ministre tient à prendre la température, à évaluer sa marge de manoeuvre.

Son thermomètre, ce sera la journée du 27 janvier. A nous de nous faire entendre ce jour là, de nous emparer de ce vote pour réclamer une véritable justice sociale, une formation de qualité et pour être réellement pris en compte. Si le 27 janvier nous sommes des milliers à voter pour la même chose, si nous sommes des milliers à faire le même geste, alors cela aura du poids dans les choix du gouvernement. Avec le vote UNEF, nous avons le moyen d'exprimer notre colère et de faire grandir nos exigences.

Aude Casset

DES BOURSES EN PEAU DE CHAGRIN

Deux millions d'étudiants ! Nous sommes de plus en plus nombreux, face à la persistance de la crise et du chômage, à vouloir décrocher un diplôme, à faire des études longues.

Deux millions d'étudiants ! Fini le temps où l'Enseignement Supérieur était réservé à une élite. Aujourd'hui arrive sur les facs une population étudiante ayant une origine plus modeste. Ce qui motive le système de l'aide sociale, c'est justement l'existence de ces étudiants qui ont besoin d'être aidés financièrement pour avoir une chance de réussir leurs études au

même titre que les autres. Deux millions d'étudiants ? Mais seulement 348 000 boursiers, alors que le gouvernement faisait le constat, en 91, que 500 000 à 600 000 étudiants avaient besoin d'une aide financière. A se demander si l'on veut réellement investir dans la formation de futurs citoyens ! D'autant que le montant des bourses ne permet pas de vivre décemment. Une bourse du 1er échelon est

de 6 580 F soit 658 F/mois, celle du 5^e échelon est de 17 766 F (1 776 F/mois, moins que le RMI !). Et ceci alors que le CREDOC* estime qu'un étudiant célibataire dépense en moyenne 6 300 F/mois. Le Conseil Economique et Social, plus "sage", fixe ce budget annuel en se référant aux estimations habituelles qui situent le coût d'une année universitaire à environ 30 000 F. L'estimation la

plus basse représente le double de la bourse la plus élevée ! Il va falloir tenir compte de l'avis des "sages", et surtout du notre, Monsieur le Ministre, pour que l'accès à l'Enseignement supérieur soit réellement démocratique !

Katel Corduant

*Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie

LE TOP DE L'AIDE SOCIALE LABEL FILLON LES BOURSES AU 1^{ER} CYCLE, LES PRETS POUR LES AUTRES

Dernières trouvailles du Ministère en matière d'aide sociale aux étudiants : concentrer les bourses sur le premier cycle et instituer pour les autres un ... "prêt social". F. Fillon reprend à son compte les propositions du rapport Prévos. Le rapport de l'ancien directeur du CNOUS ravi le gouvernement : il fait faire des économies à l'Etat, et de bonnes affaires aux banques. Les étudiants, eux, sont priés d'en faire les frais. Morceaux choisis.

Constatant le bide des prêts bancaires vesion Jospin :

"La recherche d'autres formules possibles de prêts aux étudiants, selon le rapport Prévos, l'échec du précédent système est dû au fait qu'il a été mal conçu, mais ne démontre pas qu'il faut renoncer à tout système de prêt." Le gouvernement précédent s'est planté mais on persiste !

"La création d'une formule de prêt pourrait, en particulier, contribuer à res-

ponsabiliser plus fortement les étudiants. Ces derniers ont tendance aujourd'hui à se comporter en consommateurs, dans la plupart des actes de la vie courante, à l'image de leur entourage et de la société dans laquelle ils sont intégrés; mais aussi dans leur vie d'étudiants.

A l'inverse, le prêt peut offrir à l'étudiant l'occasion de se penser "en devenir", d'intérioriser l'orientation de son parcours universitaire et par là même, constituer pour lui une aide véritable à l'insertion professionnelle. La formule du prêt offre aussi l'avantage de responsabiliser l'ensemble du tissu économique et social autour de l'étudiant : les collectivités, les entreprises, la famille. Cet élément est loin d'être négligeable quand on sait que l'un des objectifs que se donne actuellement notre système éducatif est de rapprocher l'université de l'entreprise, la formation du marché du travail, l'enseignement de la réalité sociale."

Voici la géniale idée de M. Prévos : le prêt régional !

"La mise en oeuvre de prêts sociaux pour étudiants devrait donc se faire au niveau des collectivités territoriales et peut être plus précisément, à l'échelle d'une région. Le prêt serait consenti sans intérêt. En effet, un véritable prêt social est un prêt sans intérêt."

Vous êtes trop bons messieurs !

Le rapport Prévos propose que "ces prêts sociaux régionaux soient réservés aux étudiants de 2^eme cycles. Ces derniers sont, en effet, suffisamment assurés de la poursuite de leurs études pour envisager raisonnablement de s'endetter. D'un autre côté, pour l'organisme prêteur, l'intérêt (!) de traiter avec un étudiant dont la perspective de solvabilisation est plus assurée n'est plus à démontrer".

Ciel, qu'en des termes délicats ces choses là sont dites !

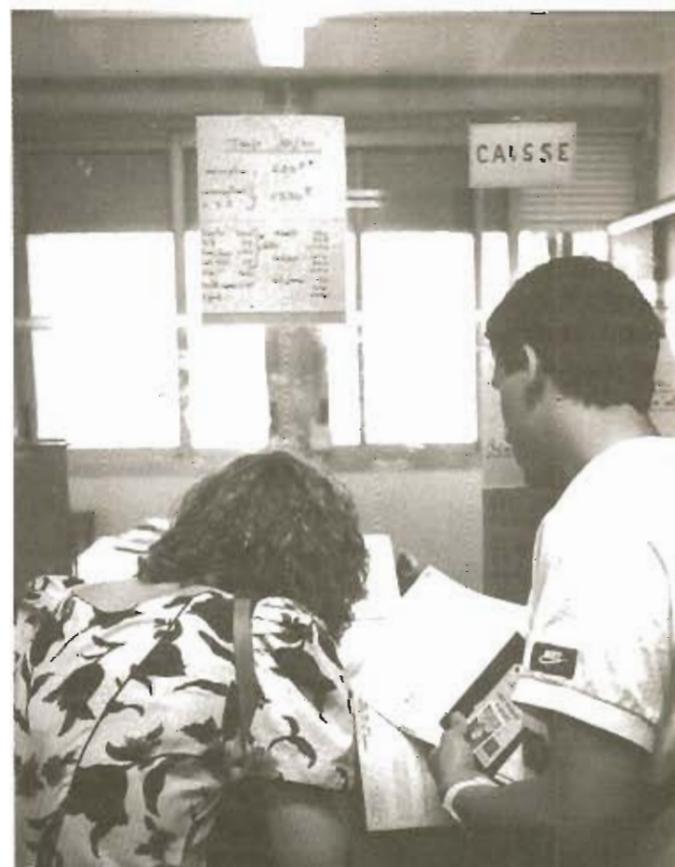
"Une formule qui pourrait tendre, à terme, et une fois évaluées les expériences en cours, à la mise en place d'un système d'aide directe reposant, d'une part, sur des bourses

nationales pour les étudiants de 1er cycles, au niveau où se situent les vrais enjeux d'une politique d'égalité des chances, d'autre part, sur des bourses et des prêts sociaux, à compter du 2^eme cycle.

Mais la croissance du nombre de bénéficiaires de bourses pourrait être répartie prioritairement parmi les étudiants du 1er cycle".

Il est précisé plus loin que ce "prêt social régional" laisserait naturellement toute sa place au prêt bancaire tel qu'il se pratique actuellement, selon la loi de l'offre et de la demande (on est rassuré).

Le vote UNEF du 27 janvier consituera la meilleure réponse aux projets de ces messieurs décidément si éloignés de nos préoccupations. **François Toulat**



3, 2, 1 ...PRETS ? ... BANQUEZ !!

"Comment faire des études si on est obligé de travailler pour pouvoir les payer ?"

Quelle n'est pas ma surprise en découvrant ce titre s'étalant grassement sur une double page publicitaire dans un journal étudiant au papier glacé, habituellement peu enclin à ce genre de délaration

sociale ! L'UNEF se payerait-elle de tels encarts ? Intrigué, je poursuis ma lecture.

"A l'heure où le chômage touche en priorité ceux qui n'ont pas de formation, il devient capital de faire des études. Malheureusement, tous les parents n'ont pas les moyens d'offrir à leurs enfants des études longues et souvent coûteuses."

Et pourtant, je ne suis pas en train de lire Le Nouveau Campus...

"La solution consiste généralement à trouver des "petits boulots" qui, si on n'y prend garde, peuvent accaparer le temps qu'on devrait consacrer à étudier."

Mais quel est donc ce défenseur des étudiants qui avance masqué ? Va-t'il

venir combattre l'hydre hideuse de la sélection sociale à coups de bourses ? Mais non, naïf que je suis, la suite me donne la solution :

"Pour échapper à ce cercle vicieux, la Caisse d'Epargne a mis au point (...) un prêt spécialement conçu pour les étudiants."

Que voilà de bons sentiments, désintéressés et

tout. Etudiants dans la "mouise", confiez-vous à votre banquier préféré. Plus disponible que l'assistante sociale, il vous écoute, il vous comprend. il vous conseillera au mieux de vos intérêts... à 9,5 %. L'écureuil serait-il un requin ?

TÉMOIGNAGE

Rencontre avec Léa, étudiante en 2ème année de Droit à Paris 8.

Nouveau Campus : Léa, comment as-tu été amenée à contracter un prêt bancaire ?

Léa : L'an dernier on m'a refusé une bourse parce que je redoublais. Cette année, on me l'a refusé parce qu'ayant dû travailler l'an dernier et ma mère ayant déclaré mes faibles revenus, ses ressources dépassent (de 1 000 Frs sur l'année) le seuil qui donne droit à une bourse. Voilà ! J'ai un appart, des factures et mes études. Je travaille à temps partiel mais quand il a fallu payer mes droits d'inscription, je suis passée dans le rouge. J'ai fait un prêt. Je n'ai pas eu le choix.

N.C : Combien as-tu emprunté ?

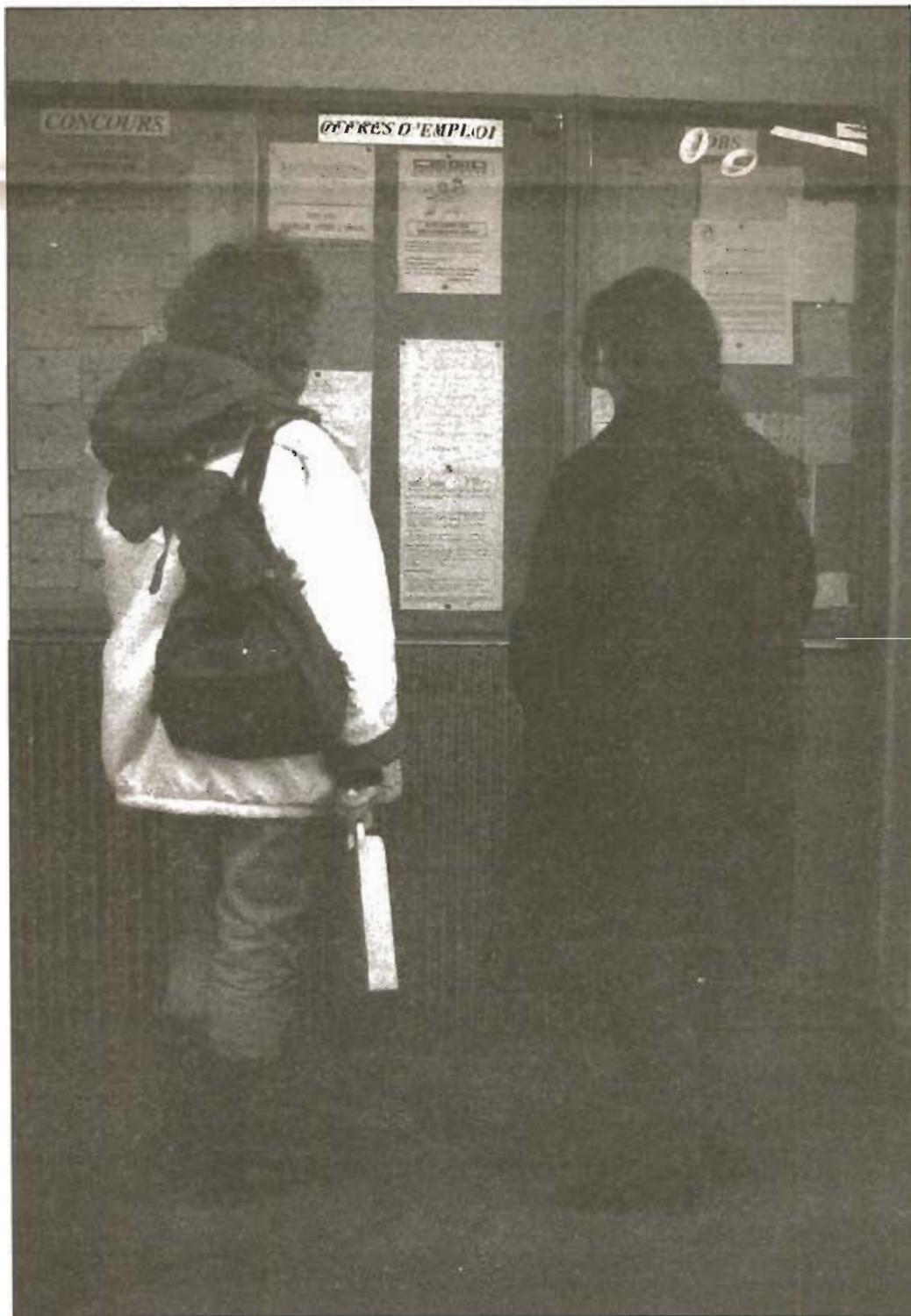
Léa : J'ai emprunté 15 000 Frs à 9,5 %. J'ai demandé une année de franchise, c'est à dire que je commencerai à rembourser l'an prochain. J'aurais préféré pouvoir leur rembourser plus tard, mais

plus on attend, plus on rembourse. Déjà, je vais leur donner près de 3 000 Frs, en plus des 15 000 Frs. Pendant deux ans, je vais devoir me débrouiller pour verser à ma banque des mensualités de plus de 700 Frs !

N.C : Le gouvernement et les banques présentent les prêts comme une aide pour les étudiants, la solution miracle pour réussir nos études. Qu'en penses-tu ?

Léa : C'est une façon de voir les choses ! Moi, si j'ai une bourse l'an prochain, elle servira à rembourser mon prêt. Si je n'en ai pas, j'ai deux solutions : soit je fais un second prêt bancaire pour rembourser le 1er, soit je travaille à mi-temps, voire à plein temps. Mais là, je ne vois pas bien comment réussir mes études !

Propos recueillis par Dominique Toulat.



TOUT SUR LE LOGEMENT

Lors des élections aux CROUS le 27 janvier, la question du logement étudiant va constituer un enjeu particulièrement important.

Aujourd'hui, près de 60 % des étudiants ne résident plus chez leur parents et le logement constitue environ 50 % du budget d'un étudiant. Ces chiffres témoignent de la liaison étroite entre logement et réussite de ses études.

Cité-U : complet !

Malgré cela, le logement étudiant a été très peu développé. Si dans le cadre de l'aide sociale indirecte, les CROUS proposent 101 700 chambres de cité-U, ainsi que 33 450 logements en secteurs HLM ou résidences étu-

diantes et 1 850 en foyers agréés (logeant ainsi 9 % des étudiants), se sont également près de 200 000 demandes qu'ils refusent chaque année.

Ce ne sera pas avec les quelques 21 000 logements qui ont été livrés par le CROUS depuis 1987 dans le cadre de la

loi du 18 juillet 1985 que l'on parviendra à combler cette demande. D'autant que cette dernière va augmenter de 10 % par an d'ici 1995. On reste très loin des 20 % d'étudiants logés que se fixent les œuvres universitaires.

Marchands de sommeil...

Pour tenter de régler ce problème, les gouvernements précédents, au lieu de faire face à leur responsabilité et d'envisager une politique de construction, ont préféré favoriser le logement locatif privé. Résultat : on offre au secteur privé de belles perspectives de rentabilité, et les loyers des logements étudiants perdent tout leur caractère social. Certes, le gouvernement a modifié le système des APL pour l'étendre aux étudiants, en créant l'ALS (Allocation de Logement Social). Mais on reste encore bien loin d'un développement du logement étudiant à caractère social, alors même que le rapport Prévost estime que "la population nouvelle à l'université issue de milieux plus défavorisés a encore plus besoin d'aide sociale que les générations qui l'ont précédé" et que "l'aide au logement apparaît comme un élément clef d'une politique sociale en faveur des étudiants". Quel décalage

entre les discours et les faits.

Pour preuve que ce type de logement privé ne correspond pas à nos besoins, il suffit de prendre l'exemple du CROUS de Versailles. Lors du dernier Conseil d'Administration, le directeur annonçait que le taux d'occupation des studentes gérées par le CROUS n'était que de 50 %. Comment se fait-il qu'avec une telle demande, il y ait encore des places de libres ? L'argument avancé, est l'éloignement de ces logements par rapport aux facs. Mais à n'en pas douter un loyer de 1 900 F sans APL pour 17 m² a dû également avoir son effet dissuasif.

L'Etat se désengage

Lors du même CA, les élus apprenaient que les cités d'Antony et de Nanterre, qui sont pleines à craquer auraient respectivement besoin de 200 Millions et de 80 millions de F pour les travaux de réhabilitation. Malheureusement pour ces étudiants, le montant de la subvention nationale pour la réhabilitation des cités traditionnelles au budget 94 n'est que de 100 millions pour l'ensemble du territoire.

Il y en a assez de ces choix !

Ce n'est pas de logement proposés par le privé ou par les mutuelles étudiantes comme la MNEF, à loyers exorbitants dont nous avons besoin ! Non, il nous faut des logements nous permettant de réaliser nos études dans les meilleures conditions possibles.

Alors, messieurs du gouvernement, arrêtez les belles phrases et débloquez des crédits pour construire des cités-U, l'argent existe notamment dans le surarmement. A titre d'information, le prix d'un seul Jaguar représente 4 cités-U de 500 chambres.

Nadia Povic



ph. MNB

LOGEMENT : CE QU'IL NOUS FAUT

SITUATION EN 1993

NOMBRE DE PLACE EN CITÉ-U :
116 000 chambres + 20 000 semi-privatisées.....
Nombre d'étudiants logés en cité-U : 9 %.
Nombre de demande de chambre en cité par an : 350 000.
Logements : environ 50 % du budget étudiant.

Les 220 cités-U existantes ont pour l'essentiel.....
été construites entre 1965 et 1970.
Leur état s'est considérablement dégradé.

La localisation et les structures des cités.....
actuelles ne correspondent pas toujours
au mieux aux besoins des étudiants.

PROPOSITION DE L'UNEF

CONSTRUCTION de 200 000 chambres supplémentaires au tarif CROUS, correspondant à la demande non satisfaite.

DÉBLOQUER des crédits pour la rénovation des cités existantes.

CONSTRUCTION de cités en centre ville, près des facs ou dans des lieux bien desservis par les transports. CONSTRUCTION de cités dotées de structures indispensables à l'étudiant : Restau-U, parking, bibliothèques, et de chambres suffisamment grandes .

DROIT DE CITÉ

Alexis et Yann sont en 1^{ère} année de Sciences et Adnène en 1^{ère} année d'Economie à l'université de Nice. Tous les trois sont résidents à la cité universitaire Jean Médecin.

Nouveau campus : Yann, pourquoi as-tu choisi de faire une demande de chambre en cité ?

Yann : Dans Nice même, un logement me coûterait 2 000 à 2 500 Frs/mois, ce qui pour moi n'est pas envisageable. En cité-U, le loyer reste abordable, si l'on tient compte de l'ALS. Il a d'ailleurs fallu

se battre pour la conserver. Cette aide permet de mieux supporter financièrement le coût des études. La cité-U permet également d'avoir une vie collective pour laquelle les étudiants s'organisent. A Jean Médecin il existe par exemple un foyer animé par les étudiants, un ciné-club, un club photo, un club muscu.

N.C : Les cités telles qu'elles existent aujourd'hui répondent aux besoins des étudiants ?

Alexis : Du point de vue financier la cité-U est un atout. Cependant, cela ne doit pas masquer les

manques. Jean Médecin par exemple, qui est une cité excentrée, compte beaucoup d'étudiants motorisés, mais n'a pas de parking. Des travaux de rénovation sont nécessaires compte tenu de l'état déplorable des sanitaires et cuisinettes. Mais pour changer cette situation, aucun crédit n'est débloqué.

De même, les conditions d'études en cité-U sont déplorables : pas de bibliothèque, seulement des salles de travail dépourvues de tout et qui, comme les chambres, ne sont pas insonorisées. C'est pour-

quoi les étudiants préfèrent bosser en B.U, malgré les inconvénients des distances BU-cité.

Les élus UNEF au conseil de résidence se battent sur ces questions et notamment veulent gagner l'insonorisation des locaux et la construction d'un parking.

N.C : Adnène, est-ce que tu penses qu'aujourd'hui à Nice il faut construire d'autres cités-U ?

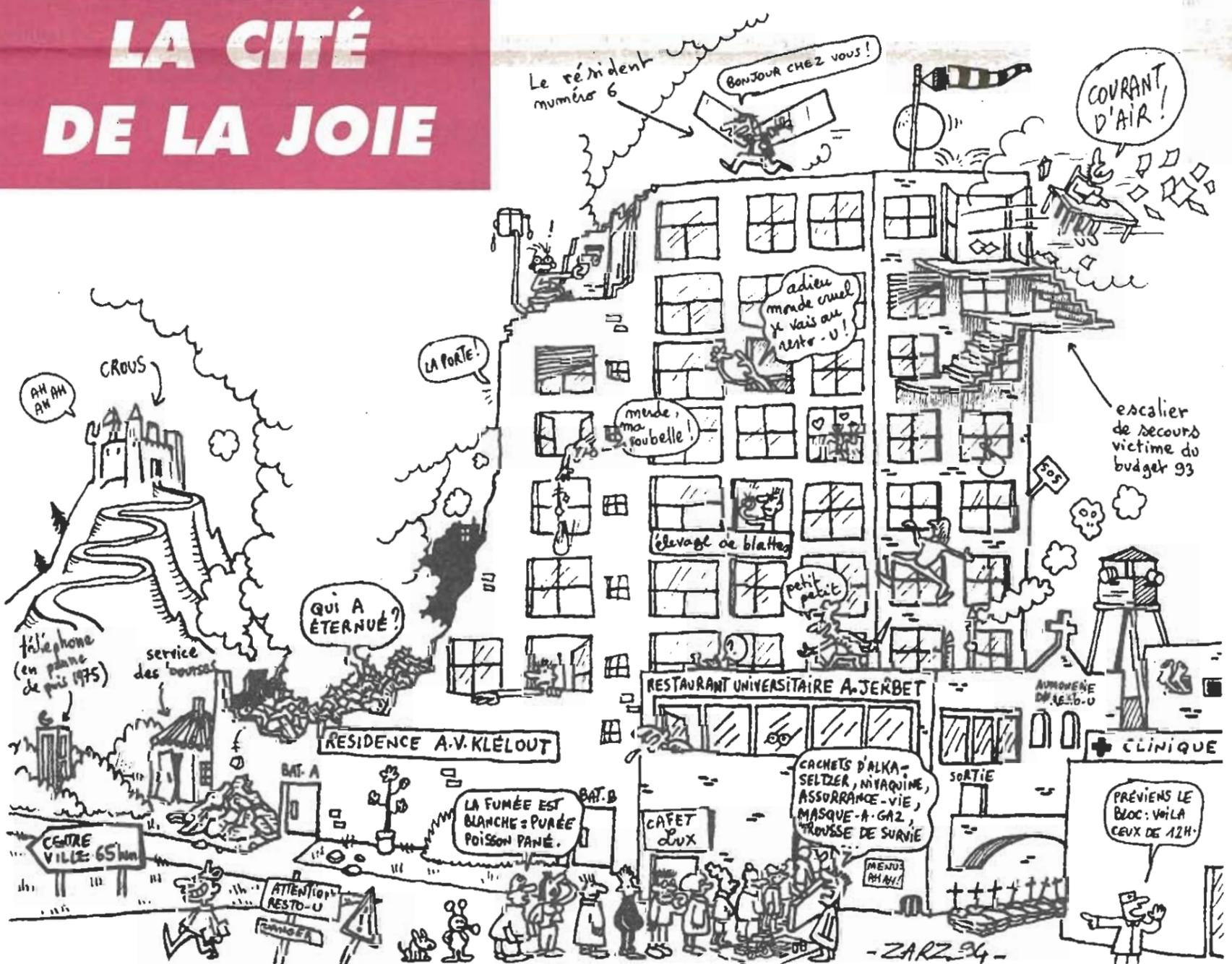
Adnène : Et comment ! A Nice, il y a 2 500 places en cité pour 5 000 demandes. Il faut des cités nouvelles, qui soient intégrées à la ville, proches des facs, et

avec des chambres qui ne ressemblent plus à des cages à lapins.

On ne veut pas de résidences étudiantes comme celles de Sophia-Antipolis. Les loyers sont chers et elles sont éloignées. Seuls ceux qui en ont les moyens peuvent y vivre, alors qu'il faudrait s'adresser aux étudiants qui sont dans le besoin. En fait, on favorise les logements privatisés ou semi-privatisés et la logique de faire du fric plutôt que de faire des logements publics à caractère social...

Propos recueillis par Nadia Povic

LA CITÉ DE LA JOIE



**Vous avez
entre
16 et 25 ans,**

**Vos voulez connaître
et faire valoir vos
droit et ceux de la
jeunesse :**



Publicité

**LA MUNICIPALITÉ, LE SERVICE JEUNESSE EN COLLABORATION
AVEC DES PROFESSIONNELS, DES SYNDICALISTES, DES MILITANTS D'ASSOCIATION
METTENT LEURS EXPÉRIENCES À VOTRE DISPOSITION**

**"DROITS SOCIAUX " LÉGISLATION DU TRAVAIL " PRUD'HOMMES " TRIBUNAUX "
"AVOCATS" CONSEILS "JURIDIQUES" ETC...**

TOUS LES MARDIS DE 18H À 20H

**Droit au logement
Permanence Confédération Nationale du Logement
Défendre ses droits de locataires
Lutter contre les expulsions...**

LE 1^{er} JEUDI DE CHAQUE MOIS

**Droits des lycéens étudiants
SOS-Rentrée
Les orientations et les appels
Le rôle et les droits des délégués de classe et des jeunes**

TOUS LES MERCREDIS DE 16H À 18H

**Ecoute santé
Information, le droit à la santé
Rencontre avec des professionnels
(médecins, assistantes sociales, animateurs)
et entre jeunes
Campagne de prévention
(drogue, sida, MST...)
Droit aux vacances
Construire vos projets,
obtenir des financements**

POUR TOUTE INFORMATION :

**Maison de la Jeunesse
2 place St Juste - 94400 Vitry - Tél. : 46.82.81.88**

Publicités

Le saviez-vous ?

Les publications NOU-
VEAU CAMPUS éditées
par l'UNEF et CAMPUS-
ANNONCES et CAMPUS
le Mensuel éditées
par la société Rayon-
nement 5, tiennent à
préciser qu'elle n'ont
entre-elles aucun lien
direct ou indirect

**ASSOCIATIONS,
ETUDIANTS**



**Vous propose toute une gamme de prestations pour
Vos soirées dansantes et vos concerts**

**Prestation, Location, Vente
A des prix très attractifs
Tous vos devis sur simple appel téléphonique**

Tel (1) 69 31 21 23

**CERCLE de NUIT SIREL
4, rue Henri DUNANT
91 140 VILLERON / VITRY
fax (1) 69 31 32 33**

Publicités

AU CHEVET DE LA SANTÉ ÉTUDIANTE

Illustration réalisée par un étudiant de Paris 3 pour la MPU (dessin Cavasa)



LES TOUBIBS DU CAMPUS

Entretien de prévention, information, promotion de la santé, les actions de la médecine préventive sur les facs sont nombreuses et son rôle est irremplaçable. Sur Paris III est engagé un véritable travail de prévention et de formation médicale. L'équipe toute entière du service de médecine préventive nous a accordé un entretien.

N.C.: Quel est le champ d'action de la M.P.U de Paris III?

Nous disposons de trois grands axes de travail. Tout d'abord, l'accueil des étudiants en première année pour un entretien de prévention; il y a ensuite les campagnes de promotion de la santé auxquelles nous cherchons à associer les étudiants. Le troisième volet de notre travail est la possibilité pour tous les étudiants de rencontrer un médecin, une infirmière, une assistante sociale ou un psychologue. Nous proposons aussi des consultations de sport ou de diététique. Cette organisation est propre à Paris III et a été établie en fonction d'une attente des étudiants.

N.C.: Que cherchez vous à développer dans le cadre de la médecine préventive?

Nous essayons de faire en sorte que nos entretiens ne soient pas de strictes visites médicales mais débouchent sur un travail plus général sur la santé; nous abordons les problèmes de rythme de vie, de stress, d'alimentation ou d'intégration à la vie universitaire, tout ce qui peut retentir sur la santé de l'étudiant. Il y a une réelle place pour la médecine préventive; elle n'entre en aucun cas en concurrence avec la médecine curative.

Cependant, nous ne sommes pas membres de droit dans les conseils et cela reste une entrave dans ce que l'on voudrait faire avancer.

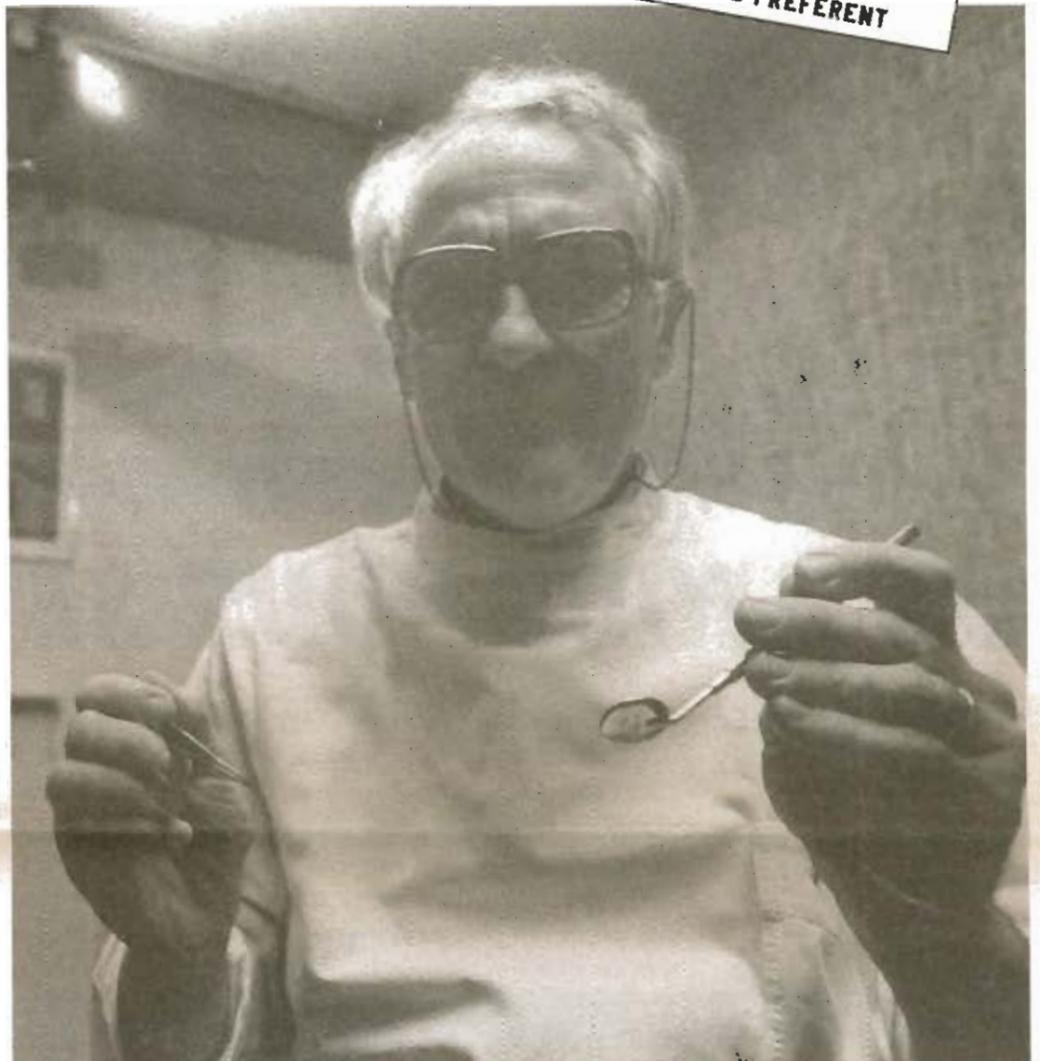
N.C.: Quels sont les problèmes majeurs que vous rencontrez?

Le problème des locaux fait parti des principaux. Nous manquons concrètement de place pour travailler dans des conditions optimum.

Nous avons également des problèmes liés au statut des personnels. A part les infirmières et l'assistante sociale, tout le monde est vacataire: pas de sécurité de l'emploi, peu de protection sociale, pas de congés payés, pas de travail à plein temps, pas de plan de carrière. Beaucoup d'entre nous ont un travail à l'extérieur.

N.C.: Dans le rapport Prévot de juin dernier, il est proposé que les mutuelles s'investissent sur le même terrain que la MPU pour pallier au manque de moyens. Qu'en pensez vous?

Ce rapport accumule les contres vérités, notamment lorsqu'il dit que la MPU ne remplit pas ses fonctions. Ce qui transparait, c'est la volonté de retransmettre les missions du public vers le secteur privé, sous couvert des mutuelles. Les missions de la MPU ont été définies par des textes ministériels. Par ses différentes sections, la MPU recouvre déjà l'ensemble du champ de la prévention. Il nous apparait particulièrement intéressant d'être sur les facs, au contact quotidien avec les étudiants, et de connaître la vie à l'intérieur de l'université afin de proposer autre chose qu'une visite médicale traditionnelle et de prouver que l'on peut intéresser les étudiants à leur santé et les en rendre acteurs à part entière.



Le gouvernement a la dent dure contre la médecine préventive (Ph. J. LUMIEN)

UN DIAGNOSTIC ALARMANT

LOIN D'ÊTRE À NÉGLIGER, LA SANTÉ EST UN FACTEUR IMPORTANT DANS LA RÉUSSITE DES ÉTUDES. PARADOXALEMENT, UN GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS RENONCE À SE POURVOIR D'UNE MUTUELLE ET DÉSERTE LES SALLES D'ATTENTES MÉDICALES.

Entièrement prise en charge par l'Etat jusqu'en 84, la sécurité sociale revient aujourd'hui à 845 F par an et son taux de remboursement passe cette année de 70 à 65 %.

En complément viennent les mutuelles, mais là aussi tout a un prix: 700 F par an, qui n'assurent pas une couverture totale, pour laquelle il faut compter aux alentours de 1 200 F par an. Et qui parle de couverture intégrale, l'entend sur la

base fixée par la sécu (50 F pour une paire de lunettes).

La médecine préventive quant à elle n'a connu aucune croissance de budget significative ces 7 dernières années alors que la population étudiante augmentait de 40 %.

On comprend mieux que dans ces conditions les visites médicales les plus élémentaires (soins dentaires ou oculaires) soient de plus en plus négligées par les étudiants, à qui elles reviennent tout simplement trop cher.

Avec les personnes âgées, les jeunes de 16 à 25 ans représentent la partie de la population la moins bien couverte en matière de risque de maladie. Et pour cause!

Marie-Noëlle Bertrand

QUÉZA CROUS ?

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales est l'organisme de service public qui a en charge l'aide sociale des étudiants.

Il a pour but de favoriser et d'améliorer les conditions de vie des étudiants ou des élèves des établissements supérieurs.

Il y a en France 36 CROUS et 4 CLOUS (Centre Local) soit 1 par académie. Peuvent bénéficier de leurs services tous les étudiants inscrits dans

un établissement agréé par la sécurité sociale étudiante, la carte d'étudiant l'attestant.

Les CROUS gèrent les cités-U, les restau-U et une partie des bourses. Chaque CROUS est doté d'un conseil d'administration (CA) dans lequel siègent des représentants des personnels administratifs et techniques et étudiants. Cette représentation nous permet de défendre les intérêts étudiants au CA ainsi que dans les commissions

pour les attributions des chambres en cité-U, des bourses, du FSU (Fond de Solidarité Universitaire)... Il ne faut donc pas hésiter à solliciter les élus au CROUS pour leur faire part d'un dossier à défendre. Ils sont là pour ça.

Le 27 janvier, on renouvelle les représentants étudiants au CA du CROUS. Il est donc très important de se doter d'élus efficaces. Donc très important de voter !

K.C.

LES PROPOSITIONS DE L'UNEF SUR LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE À LA GESTION DES CROUS

- Elections au CA du CROUS vers novembre-décembre. C'est la période de l'année universitaire où il y a le plus d'étudiants sur les universités.
- Campagne nationale de sensibilisation (pub, télé...).
- Elections dans tous les CROUS en même temps.
- Multiplication du nombre de bureaux de vote : sur Paris, lors des dernières élections, il n'y avait qu'un bureau de vote pour 10 000 étudiants alors que pour les élections civiles, le chiffre est de 1 pour 1 000 !
- Durée du vote sur deux jours.
- Envoi des professions de foi à tous les étudiants.

LES CHIFFRES 1993 DU CROUS.

16,41 % de boursiers (320 000 étudiants).
143 711 lits en cité-U.
154 000 places en restau-U.

Les élus UNEF au CROUS UN ATOUT POUR SE DÉFENDRE

Lubin Chantrelle, étudiant en MIAGE à Orsay, élu UNEF au CROUS de Versailles répond à nos questions.

Nouveau Campus : Qu'est-ce qu'un élu au CROUS ?

Lubin : C'est avant tout un représentant étudiant dans un conseil. Il est le relai entre les étudiants et le rectorat, le Conseil d'Administration du CROUS étant dirigé par le recteur (représentant du ministre dans l'académie). Nous sommes là pour donner l'avis des étudiants et aussi pour prendre connaissance des projets qui, partant de constats intéressants, sont parfois dangereux. Par exemple, lors du dernier CA du CROUS de Versailles, le recteur et le directeur du CROUS faisaient le constat que de moins en moins de repas étaient servis dans les restau-U, surtout le soir. D'après eux, la cause en est que les étudiants n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires qu'auparavant : "une pomme et un yaourt, ça leur suffit" ! A partir de là,

pas besoin d'un repas traditionnel ! A Vélizy, le CROUS met donc en place, un système qui permet de payer que ce que l'on prend. Or, si l'on veut une entrée, un plat, un dessert, on s'en tire pour 18 F. C'est vers la suppression du ticket de restau-U que l'on va.

Si les élus UNEF n'intervenaient pas pour rappeler que les choix des étudiants se font souvent en fonction du fric, jamais les responsables du CROUS ne se poseraient la question des moyens financiers des étudiants. C'est quelque chose qu'ils oublient facilement. Par exemple, ils constatent de la même façon que les nouvelles cités-U "A.P.L.isées" ne sont remplies qu'à 50 %. Pourquoi ? Parce qu'elles sont construites dans des villes nouvelles, trop éloignées de Paris. Silence sur le montant du loyer qui est de 1 800 F !

N.C : Au-delà d'une simple question d'information réciproque, est-ce utile pour les étudiants d'avoir des représentants au CA du CROUS ?

Lubin : Oui, parce que les élus au CROUS participent à différentes commissions où on arrive à gagner des choses. Lors d'une commission d'admission en cité-U, les dossiers étaient examinés à toute allure, sur des critères flous. A se demander si on faisait de l'aide sociale. Un étudiant, par exemple, qui totalisait le maximum de points au

niveau des critères sociaux, titulaire d'un DESS (considéré comme un diplôme "monnayable") n'avait plus droit d'être en cité-U ! Au fur et à mesure, on a gagné l'élargissement des critères d'admission, notamment sur la limite d'âge ou encore la suppression de critères tels que "diplôme mon-

nayable" ou autres tout aussi bizarres.

Dans le même temps, il n'y a que 7 élus étudiants au CA du CROUS. Nous sommes que deux élus UNEF, on ne peut pas siéger dans toutes les commissions. Il nous faudrait être plus nombreux.

Propos recueillis par Katel Corduant.



PH. F. Nayet

REPERAGES

BATISSEURS D'IMAGES



Baby of Mâcon de Greenaway, No Smoking/Smoking de Resnais, Short cuts de Altman, Libera Me de Cavalier. Le Maître de marionnettes de Hsien... autant de superbes cadeaux de début d'année! Après **The Player**, Robert Altman nous offre son nouvel opus. Depuis toujours en marge du système hollywoodien, rigoureux et provocateur, généreux et sarcastique, "the big Bob" est à l'image de ses oeuvres: inclassable et inlassable. Avec chacun de ses films (**Nashville**, **MASH...**), il pose, avec humour, un regard critique sur la société américaine, pourfendant les institutions et les valeurs établies de l'American Way of Life. **Short cuts** condense neuf nouvelles et un poème de l'écrivain américain Raymond Carver en une magistrale composition polyphonique (ce qu'Altman nomme "la soupe Carver") qui fait s'entrecroiser les vies de 22 personnages. Chacune des tranches de vie est

construite autour d'un couple, les destins de tous ces couples s'imbriquent (l'action se déroule en un temps-du vendredi soir au lundi matin- et un lieu-Los Angeles- limités comme dans la tragédie classique); on ne quitte jamais totalement une famille, l'auteur n'en privilégie aucune. On assiste à l'effritement des apparences, les masques tombent: tout ce que chacun avait pris soin de cacher, d'enfourer (le passé, les blessures, les pulsions, le mensonge) resurgit, destructeur, déstabilisateur. Les couples se font et se défont (séparés parfois par la mort, 23ème personnage du film). Altman confie dans Charlie Hebdo: "La morale est que le ketchup est le dénominateur commun des Américains, avec un peu d'alcool, un peu d'infidélité conjugale et un peu de doute" Il pouvait ajouter la télévision, lien entre toutes les familles présentées. Soulignons le génie du montage, l'extraordinaire richesse des transitions qui, à elles seules, mériteraient une étude complète. Quelle prouesse de parvenir à réaliser une oeuvre aussi cohérente et

maîtrisée avec 22 personnages principaux! La Mostra de Venise ne s'est pas trompée en lui décernant son Lion d'Or et le prix d'interprétation à... tous les acteurs!

A contre-courant

Deux autres auteurs bâtisseurs d'images singuliers, Resnais et Greenaway, sont à l'affiche. Les liens entre les deux cinéastes sont divers (théâtre...): c'est d'ailleurs un film du premier-**Hiroshima mon amour**- qui est à l'origine de **Baby...** La presse ayant largement fait écho à **Smoking/No Smoking**, je m'attacherai plus au dernier Bébé de Greenaway. A Mâcon en 1659, la population est frappée par la peste et la stérilité. Une vieille femme met au monde un superbe bébé. Une telle naissance apparaît comme un miracle: la soeur du bébé y voit le moyen de faire fortune. La place me manque pour faire part du vertige ressenti devant ce film, estompant les frontières entre réel et fiction. On y retrouve les thèmes chers à ce peintre de la lumière qu'est Greenaway: le

baroque, la dénonciation de l'exploitation superstitieuse... 1993 s'est achevée avec la victoire de l'exception culturelle sur le GATT. Mais la menace est toujours réelle que disparaisse un cinéma différent et novateur, que des films aux constructions aussi audacieuses que celles des **Smoking, Short cuts et**

Baby of Mâcon ne voient jamais le jour. Les voeux sont de saison: faisons celui de voir toujours la diversité et l'audace l'emporter sur la normalité et le mercantilisme, pour que vive la création et le cinéma. Il est de notre responsabilité à nous, spectateurs, que cela ne reste pas un vœu pieux.

Dominique Toulat

Nils Dorando et Julia Ormond :
The **Baby of Mâcon** de Peter Greenaway



RIONZINPEU

Métiers d'avenir à la Villette

Le Comité Colbert regroupe les patrons d'entreprises "de prestige" (haute-couture, bagages, parfums, champagnes et cie...).

Leur mission : "susciter des vocations pour les métiers du luxe" et "démystifier l'idée que le luxe est inaccessible". Présent à la Grande Halle de la Villette, à Paris, pour "l'Aventure des Métiers", le Comité se propose de vous faire découvrir tous les aspects de leurs professions. A ne pas manquer, le 28 janvier, les démonstrations de... concierge, groom et gouvernante ! C'est vrai que le luxe est accessible : parfois il nous donne un pourboire.

Abonnement 1 an = 50 F ■ Soutien 200 F
(Nouveau Campus + Guide de l'étudiant)

Nom Prénom

Adresse

Chèque à l'ordre de FE-UNEF 52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris - Tél : 42.45.84.84

Le Nouveau Campus, journal de l'Union Nationale des Etudiants de France

ISSN 0180-0027 - Supplément UNEF-Inform CP 1142DE73

52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris - Tél : 42.45.84.84 - Fax : 42.45.51.42

Directeur de la publication : Bob Inley - Rédacteur en chef : François Toulat - Comité de rédaction : Nadia Povic, Marie-Noëlle Bertrand, Katel Corduant, Dominique Toulat

Ont aussi collaboré à ce numéro : Benjamin Richard et Aude Casse; Vincent Bony

Secrétariat : Toïande et Jennifer - Mise en page DGC Nakara, Pantin

Groupe JL, Mame-le-Vallée - Tirage janvier 94 : 1 500 000 exemplaires

Bonne année

Etre plus nombreux, c'est être plus forts pour se défendre
Rien n'est plus efficace que de s'organiser pour gagner
MOI AUSSI, JE REJOINS L'UNEF

Nom Prénom

Adresse

..... Téléphone

Université Filière

Bulletin à découper ou à reproduire et à renvoyer à UNEF • 52, rue E. Pailleron • 75019 Paris

LE 27 JANVIER - ÉLECTIONS AU CROUS

- POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DES CITÉS-U, CONTRE LA MAIN MISE DU PRIVÉ SUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT

- POUR FAIRE RESPECTER NOTRE DROIT AU REMBOURSEMENT À 50% DES TRANSPORTS EN COMMUN

- POUR OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ÉTUDES (CONSTRUCTION DE LOCAUX, RECRUTEMENT DE PROFESSEURS...)

- POUR QUE L'A.L.S. CORRESPONDE RÉELLEMENT AUX BESOINS DE CHACUN

- POUR UNE MEILLEURE PROMOTION DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE ET UNE PRISE EN CHARGE TOTALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE PAR L'ÉTAT

Je Vote

UNEF

- POUR EXIGER DANS L'IMMÉDIAT QUE 25% DES ÉTUDIANTS SOIENT BOURSIERS AVEC LA PERSPECTIVE D'UN DOUBLEMENT DU MONTANT ET DU NOMBRE DES BOURSES

TION ET LA RÉNOVATION DE
ET NON LA MULTIPLICATION
DES CAFÉTÉRIAS PRIVÉES

- POUR EXIGER UNE MEILLEURE QUALITÉ DES REPAS AU RESTAU-U, LE RETOUR À LA PARITÉ ÉTAT/ÉTUDIANT DANS LE PRIX DU TICKET, LA CONSTRUC-

- POUR FAIRE ENTENDRE TA VOIX ET, ENSEMBLE, EXIGER QUE L'ON ÉCOUTE ET RESPECTE NOS EXIGENCES

